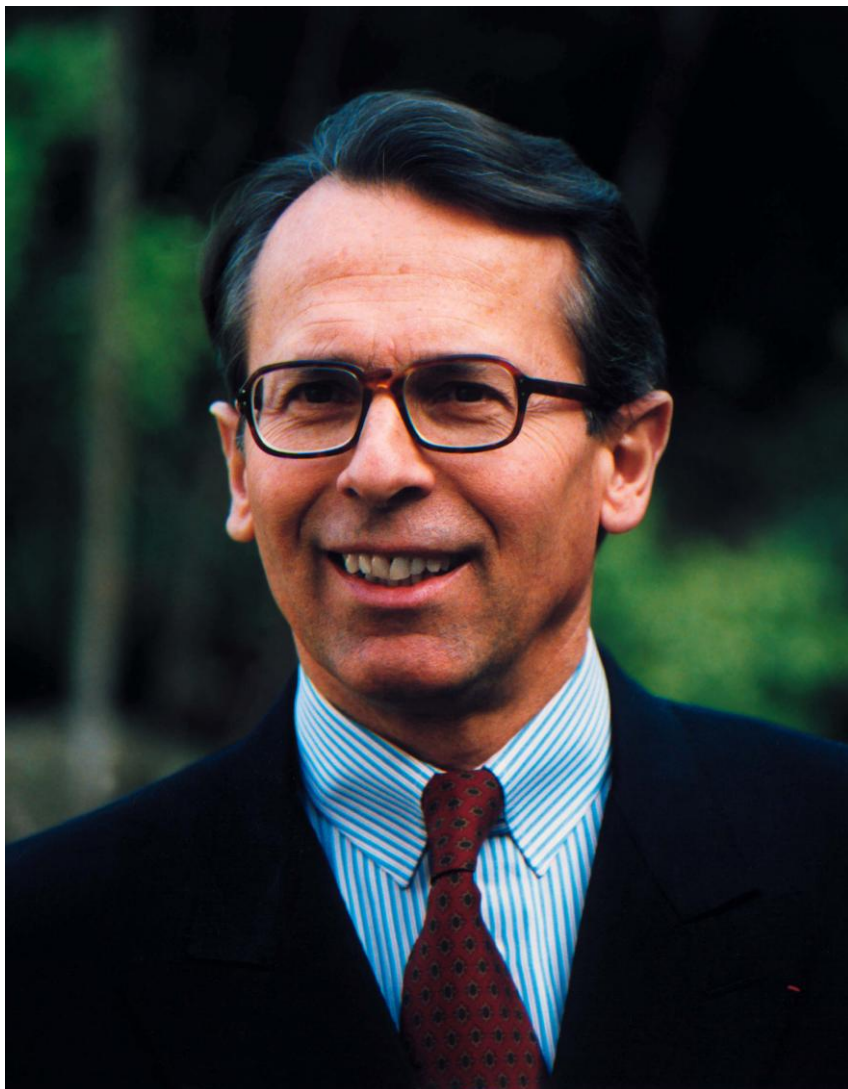




Prix Claude Erignac 2010

Dossier de Presse



LE LAUREAT 2010

**Le Prix Claude ERIGNAC 2010 est attribué
à monsieur Didier Le Bret,
ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
auprès de la République d'Haïti**

Le Jury, particulièrement touché par l'ampleur de la catastrophe humanitaire provoquée par le séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier dernier, a souhaité mettre en avant l'action remarquable de l'ambassadeur de France, M. Didier Le Bret, pour sa gestion efficace et courageuse de la crise et la bonne coordination de l'aide immédiate apportée par la France.

Le séisme, dont l'épicentre se situe à quelques kilomètres de la capitale, a frappé l'endroit le plus sensible de l'île. À Port au Prince, comme dans les autres grandes villes du monde en développement, l'explosion démographique s'est traduite par une urbanisation anarchique au mépris des conditions élémentaires de sécurité. On parle aujourd'hui de 170.000 victimes.

Cette catastrophe humanitaire a suscité un élan de soutien sans précédent dans le monde. L'aide est nécessaire aujourd'hui car l'urgence est de sauver des vies humaines et de rétablir des conditions sanitaires minimales. Mais dévastée, l'île aura aussi besoin de soutiens dans le long terme pour sa reconstruction.

C'est pourquoi Monsieur Le Bret a choisi de distribuer le montant du Prix qu'il recevra mercredi à 2 associations particulièrement impliquées sur le long terme dans l'aide humanitaire et la reconstruction.

*Le Jury du Prix Claude ERIGNAC, présidé par M. Renaud DENOIX de SAINT MARC, ancien vice-président du Conseil d'Etat, est composé de : Agnès CARADEC, Jacques CHEREQUE, Bruno FONTENAIST et Philippe MERLE.
Ces personnalités, d'horizons divers, ont bien connu Claude ERIGNAC. C'est à la demande de madame ERIGNAC qu'elles ont accepté de faire partie de ce jury.*

LA BIOGRAPHIE DE DIDIER LE BRET – LAUREAT 2010

Didier Le Bret est né le 25 mars 1963.
Il est ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de la République d'Haïti depuis octobre 2009.

Etudes :

maîtrise de lettres classiques, diplôme de l'Institut d'études politiques de Lyon, diplôme d'études approfondies (langue, littérature et civilisation françaises).

Conseiller des affaires étrangères (Orient)

Etats de service :

Admis au concours pour le recrutement de secrétaires adjoints des Affaires étrangères, 21 mai 1991 ;
à l'administration centrale (Europe), 1991-1992 ;
admis au concours pour le recrutement de secrétaires des Affaires étrangères (Orient), 6 janvier 1992 ;
troisième secrétaire à Moscou, juin 1993-janvier 1994 ; deuxième secrétaire au même poste, 1994-1996 ;
premier secrétaire à Vilnius, 1996-1998 ;
à la mission permanente française auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, 1998-2002 ;
à l'administration centrale (Coopération internationale et développement), délégué dans les fonctions de sous-directeur du cinéma et de la coopération audiovisuelle, 2002-2005 ;
deuxième conseiller, conseiller de coopération et d'action culturelle à Dakar, 2005-2007 ;
conseiller puis directeur adjoint (cabinet du secrétaire d'état chargé de la coopération et de la francophonie), 2007-2009 ;
auditeur à l'Institut des hautes études de défense nationale, septembre 2008-juin 2009 ;
ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Port-au-Prince, octobre 2009.

LES PRIX CLAUDE ERIGNAC DEPUIS 2001

- **En 2009, l'association Help Doctors, à travers la figure de son président, le médecin-urgentiste Régis Garrigues a obtenu le Prix.** Help Doctors a en effet été remarquée pour sa rapidité d'intervention et d'action notamment lors du conflit israélo-palestinien, Elle a été la première ONG médicale française à intervenir à Gaza City en décembre 2008.

- **En 2008, le Jury a choisi de récompenser le courage et les qualités humaines d'un jeune homme de 17 ans, Antoine GUERDIN** qui a sauvé de la noyade trois personnes après le chavirage de leur barque sur la rivière « La douve » le 28 juillet 2007. Alors qu'il pêchait sur la berge, il est intervenu pour ramener successivement sur la bord de la rivière, M. Turgis d'abord, puis Mlle Durand qui ne sachant pas nager avait coulé et enfin M. Belhaire.

- **En 2007 le prix est attribué à la Base Aviation de la Sécurité Civile (BASC) de Marignane** pour son action essentielle dans la protection des populations et la lutte contre les feux de forêts, lutte victorieuse mais payée d'un lourd tribut, spécialement l'été 2006.

- **En 2006,** le Jury a choisi de récompenser l'action de l'**association « Le Pari solidaire »** qui a pour but de mettre en relation des personnes âgées isolées dans des logements devenus trop grands et des étudiants qui ne trouvent pas à se loger dans les grandes villes.
Son action permet ainsi un rapprochement des générations et de lutter contre la solitude tout en facilitant la vie des étudiants.
C'est cet esprit d'accueil emprunt d'humanisme dans sa volonté de créer ou retisser le lien social et intergénérationnel qui a touché les membres du jury. En lui décernant le Prix Claude Erignac, l'association qui porte son nom et ses valeurs souhaite apporter son soutien à cette action civique qui favorise le partage et l'échange entre les générations.

- **En 2005** le prix Claude ERIGNAC a récompensé l'action d'accompagnement scolaire par des bénévoles, mise en place par l'association Soeur Emmanuelle (ASMAE) dans trois quartiers sensibles à saint Denis, Montreuil, et Paris XIXème.

- **En 2004,** le prix fut partagé entre deux ex æquo : Fabrice et Mickaël PENAUD, pour avoir sauvé deux fillettes de la noyade, et le Mouvement « Ni Putes Ni Soumises », pour son action citoyenne.

- **En 2003**, le jury du 3^{ème} prix Claude ERIGNAC, a choisi de mettre à l'honneur, non pas une mais deux personnes : Madame Hermis MOUTARDIER et Madame Cristina JONES, de nationalité française, employées de la compagnie American Airlines. Toutes deux présentes à bord du vol Paris-Miami, le 22 décembre 2001, elles ont, par leur intervention, au mépris du danger, permis d'interrompre le dramatique projet fomenté par le terroriste Richard REID.

- **En 2002**, le jury du prix Claude ERIGNAC sélectionnait un citoyen espagnol anonyme qui, le 6 novembre 2001, avait permis à la police d'arrêter deux terroristes qui venaient de commettre un attentat dans les rues de Madrid. Le civisme et le courage de ce citoyen, ainsi que la lettre admirable qu'il avait adressé au maire de Madrid, avaient ému et frappé le jury. L'identité de ce citoyen espagnol étant à sa demande conservée secrète, le prix était remis en son nom à la « Fondation pour les victimes du terrorisme ».

- **En 2001**, le prix Claude ERIGNAC était décerné, pour la première fois, à Pascal CHEVALIER, premier quartier maître mécanicien d'aéronautique, pour sa conduite exemplaire et courageuse lors du sauvetage des membres de l'équipage de l'Erika.

LES FONDEMENTS DE L'ASSOCIATION CLAUDE ERIGNAC



L'Association Claude ERIGNAC constituée après sa disparition tragique le 06 février 1998, regroupe des amis, collaborateurs et proches du Préfet assassiné. Elle compte parmi ses membres des anciens ministres, des hauts fonctionnaires, des journalistes ou des sportifs de haut niveau. Ils ont souhaité, en adhérant à l'Association, perpétuer la mémoire de Claude ERIGNAC, les valeurs qui guidaient ses actions et l'exemple qu'il a donné au service de l'Etat. De nombreux anonymes, touchés par l'assassinat de Claude ERIGNAC, et sensibles à l'action entreprise, ont également rejoint l'association.

C'est dans cet esprit que l'Association a choisi de décerner chaque année un prix, doté d'une récompense de 8000€, à une personne illustrant l'humanisme et le courage au service de la collectivité.

L'Association regroupe à ce jour près de 450 personnes. Monsieur Antoine RUFENACHT en assure la Présidence.

www.associationclaudeerignac.fr

LE CONCOURS SCOLAIRE CLAUDE ERIGNAC

Voulant toujours inscrire leur action dans la fidélité aux valeurs qui animaient Claude ERIGNAC, les membres de l'Association ont cherché à diversifier les occasions de mettre lesdites valeurs à l'honneur, notamment en impliquant les jeunes dans la défense des valeurs républicaines.

C'est ainsi qu'en plus du Prix, remis chaque année en février, le **concours scolaire Claude ERIGNAC a été lancé en 2004**, à l'initiative de l'association et avec le soutien des ministères de l'Education nationale et de l'Intérieur.

Pour sa cinquième édition ce concours est ouvert dans quatre académies : **la Lorraine, le Nord, le Languedoc-Roussillon et Versailles.**

Chaque année, il est demandé aux élèves de ces académies de réfléchir et de présenter un projet autour d'un nouveau thème citoyen. **Le sujet de cette année 2009-2010 est : « La justice sans la force est impuissante, la force sans la justice est tyrannique ». Inspirez-vous de cette citation pour réfléchir à la notion de justice dans notre société ».**

Ce sujet recouvre plusieurs problématiques complémentaires, l'important étant moins l'angle d'attaque abordé que la réflexion autour de la notion de tolérance.

Le travail demandé reste lui aussi très ouvert. Il est réalisé sous la forme d'un dossier collectif (mémoire, support vidéo ou cédérom, affiche...). Ces travaux peuvent être enrichis de citations, de poèmes, de dessins ou autre.

Par ailleurs, le concours doit être l'occasion de lancement ou d'engagement vers une action forte et exemplaire, éventuellement inscrite dans le projet d'établissement.

Les travaux réalisés seront départagés par un jury, constitué de personnalités engagées au service de la collectivité, choisies par le préfet et le recteur.

Les groupes lauréats se verront remettre un prix doté de 2000€ au printemps 2008, cette somme devant permettre la réalisation de leur projet collectif.

LA BIOGRAPHIE DE CLAUDE ERIGNAC

Claude ERIGNAC naît le 15 décembre 1937 à Mende, en Lozère. Après des études au lycée Charlemagne à Paris, puis aux lycées de Verdun, Mâcon et Mostaganem (Algérie), il entre à l'université, à Paris, où il obtient une licence en droit public et intègre l'Institut d'études politiques de Paris.

Après avoir servi sous les drapeaux en 1963 et 1964, il est nommé chef de cabinet du Préfet de l'Yonne, auprès de Michel ELLIA puis de Laurent CHAZAL.

En 1966, il est chargé de mission au cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères chargé de la coopération, Jean CHARBONNEL. Au début de l'année 1967, il est chef de cabinet du préfet du Jura, Georges MAC GRATH, pendant trois mois, avant de rejoindre pour deux ans le ministère des transports comme chef de cabinet de Jean CHAMANT ; il y est nommé sous-préfet.

De juin 1969 à janvier 1971, Claude ERIGNAC devient le chef de cabinet d'Henri REY, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des départements et territoires d'outre-mer. Riche de cette expérience, il part pour Fort-de-France le 13 janvier 1971, en qualité de secrétaire général de la Martinique.

Le 6 juin 1973, il est nommé directeur de cabinet d'Olivier STIRN, secrétaire d'état auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement. Administrateur civil de première classe, il rejoint Nouméa le 31 juillet 1974, comme secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie et dépendances.

Le retour en métropole s'effectue en août 1978, où il s'installe pour trois ans comme sous-préfet hors classe à la sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe, dans le Nord. De là, en août 1981, il gagne pour une durée similaire la sous-préfecture de Roanne dans la Loire.

Nommé préfet en octobre 1984, il est, à Auch, commissaire de la République du département du Gers. Jusqu'en avril 1986, date à laquelle il est directeur des Affaires politiques, administratives et financières de l'outre-mer, au ministère des départements et territoires d'outre-mer.

En mai 1988, il devient le directeur de cabinet de Jacques PELLETIER, ministre de la coopération et du développement.

En octobre 1989 il est nommé à Nancy, préfet de Meurthe-et-Moselle et en juin 1993 à Versailles, préfet des Yvelines.

Juriste avisé, gestionnaire rigoureux, homme de dialogue et de négociation, Claude ERIGNAC est choisi en janvier 1996 pour assumer la fonction difficile de Préfet de la région Corse, Préfet du département de la Corse-du-Sud. Malgré l'ampleur de la tâche, ce grand serviteur de l'Etat tient le cap pendant plus de deux ans, jusqu'à ce vendredi 6 février 1998 à 21h15, où il tombe sous des balles criminelles.